

CYCLISME. Ufolep. Artagnan.

Le Toulousain Grolie

Plusieurs décennies se sont écoulées sans qu'une course cycliste soit organisée tout au bord de l'Adour. 1971 semble la date retenue par une des mémoires du village. De nouveau inscrit dans un calendrier de compétition, le prix des fêtes a rassemblé 121 partants répartis dans les différentes catégories sur un circuit rallongé par rapport aux éditions précédentes. Un anneau sur lequel « les relances demandent toujours autant de jump », comme le confirme le local Romain Colas, parti dans le peloton des 3^e catégorie qui a ouvert la route à cet après-midi cycliste. Deux plus un font trois. Ils ne furent pas assez dans ce trio parti à l'avant pour résister au retour du paquet des 3^e catégorie. Une échappée reprise et un contre qui naît. D'abord à huit, puis à treize. Ce n'est pas parce que l'on est plus nombreux que ça va mieux. Encore repris ce groupe. Revenu à la compétition, Benoît Rives a choisi de tenter sa chance à trois tours de l'arrivée. Il va conserver un avantage suffisant pour franchir la ligne en solitaire et renouer avec la victoire. Dans quelle catégorie faut-il inscrire le Britannique du VCPL James Wilkins ? La 2^e minore ses capacités. Élégant et efficace, il n'a mis qu'une demi-heure pour tourner autour du peloton des 2^e et 1^{re} catégories mélangées. Les tentatives de départ du Lourdaï Destang et du Tarbaï Pailhé seront vouées à l'échec. Au bout de sa promenade, il lèvera les bras après avoir encore accentué son avance ; Grolie en fera de même cinq tours plus tard, en s'extrayant du peloton dans les tout derniers hectomètres. On a eu plaisir de faire connaissance avec Séverine Jouan, la toute nouvelle championne de France des féminines. En conclusion, Alain Guinle, le président de l'AL Tostat, club organisateur, disait : « 1971, ça datait un peu. De belles courses



Le palmarès de la course./Photo F.A.

dans chaque catégorie, du public, que demander de plus ? ».

Classements

1^{re} catégorie :

1. Grolie (Team GSO) ; 2. F. Larrue (Labouheyre) ; 3. Caudroy (Cycles Oignes) ; 4. Lassalle (AL Tostat) ; 5. Soulérot (UV Lourdes) ; 6. Sarniguet (UC Vidouze) ; 7. Dubourdiéu (Marsacq VS) ; 8. Maria (Guidon Bayonnais) ; 9. A. Michaille (JA Bordères) ; 10. S. Cazala (TCC) ; 11. D. Cazala (TCC) ; 12. B. Larrue (VC Montois) ; 13. Ricaud (Edelweiss) ; 14. Perin (CC Tarusate) ; 15. Micas (St Go Cyclisme) ; 16. D. Pailhé (TCC) ; 17. Tenet (Guidon Decazevillois).

2^e catégorie :

1. Wilkins (VCPL) ; 2. Othéguy (Marsacq Vélo Sport) ; 3. Sabatut (VCPL) ; 4. M. Pinck (Sportitude 64) ; 5. Prat (St Go Cyclisme) ; 6. Molinier (Marsacq Vélo Sport) ; 7. Rue (CC Madiran) ; 8. Larrouy (AL Tostat) ; 9. Séverine Jouan (Cycles Oignes) ; 10. Darracq (Cyclisme 40) ; 11. Bernard (UV Lourdes) ; 12. Magnoac (St Go Cyclisme).

3^e catégorie :

1. Rives (Edelweiss) ; 2. Renon (Béarn VS) ; 3. Quantin (JA Bordères) ; 4. Milligan (St Go Cyclisme) ; 5. Blandin (UC Vidouze) ; 6. Eeckhout (CC Madiran) ; 7. JM. Pailhé (TCC) ; 8. Saffores (Edelweiss) ; 9. Capdebosq (CC Madiran) ; 10. Then (UC VI-